

# «Un bois est fait pour vivre longtemps»

**Céréaliériste à Barran, François de Marcillac est aussi sylviculteur. Pour lui « le bois a de l'avenir ». Et pas uniquement pour des questions environnementales.**

La propriété de François de Marcillac, à Barran, est familiale. « Mes aïeux l'ont achetée en 1815 et la transmission s'est toujours effectuée par les femmes », précise-t-il. Son père, après une carrière d'officier de marine, reprenait l'exploitation en 1947. Et pas moins de onze enfants naissaient chez les Marcillac. François, lui, est le petit dernier. Le seul à être resté sur l'exploitation.

Une exploitation sur laquelle il s'est installé en 1981 après une formation au domaine de Mons. « J'avais la chance de posséder une exploitation mais je n'avais que très peu de formation. Et je me devais de faire quelque chose de bien de cette propriété. » Alors, tout en travaillant, François de Marcillac a suivi une formation professionnelle à Caussens. « Je suis diplômé de l'école d'ingénieur de Mons », s'amuse-t-il.

Installé sur une propriété de quelque 90 hectares de terre et 25 hectares de bois,

le jeune agriculteur se lance dans une phase importante de développement : en 1985, il crée un lac et un réseau d'irrigation et adhère au CETA du Rambert (Agro d'Oc). « A cette époque, glisse-t-il, j'ai pris conscience qu'il devenait important de gérer ses propres récoltes de céréales. J'ai alors réalisé un centre de stockage et géré mes ventes. » Interpellés par la démarche, ses voisins se rapprochent de lui, certains lui confient des terres en fermage.

Parallèlement, François de Marcillac reprend la gestion des bois, autre spécificité du domaine familial. « Mon père vendait trois hectares de bois sans plus d'attention à notre patrimoine forestier. » Alors, le sylviculteur a entrepris une nouvelle formation, auprès de ce que l'on nomme aujourd'hui les stages FOGFOR proposé par le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF). « Parce qu'il était absolument nécessaire de comprendre le bois pour le gérer efficacement »,

souligne François de Marcillac. Après quelques acquisitions complémentaires, les 25 hectares initiaux sont devenus 34 hectares.

Une surface importante dans le département qui compte 34 000 propriétaires de bois pour environ 92 000 hectares forestiers, soit 17 % de la surface agricole gersoise.

**« Nous récoltons ce que nos grands-parents ont planté et nous plantons pour nos petits-enfants »**

Si seulement 10 propriétaires vivent du bois dans le département, la gestion des forêts gersaises est un vrai sujet pour l'agriculteur de Barran : « aujourd'hui, les propriétaires qui ont plus de 4 hectares respectent certaines opérations et particulièrement le plan d'exploitation. Le mien, créé pour vingt ans, prévoit les zones sur



lesquelles je vais intervenir, celles, a contrario, qui n'ont pas besoin d'entretien particulier, ou encore les coupes que l'on réalisera. »

Pour le propriétaire de Barran nul doute que « le bois a de l'avenir. Il fixe le carbone, de fait nous aurons toujours besoin de plus de forêt. » Ecologiste le propriétaire forestier ? « L'écologie n'est pas un gros mot, répond-il. De plus, entretenir ses bois c'est valoriser son patrimoine. Il est donc nécessaire de les rendre en meilleur état qu'hier. »

Pour François de Marcillac, l'entretien des bois de Gascogne, et au-delà de ce territoire, passe par une sensibilisation des jeunes propriétaires. « Il est primordial de leur demander ce qu'ils font de leurs forêts, s'ils imaginent planter. Et d'apporter des conseils à ceux qui s'installent et qui pourraient être tentés par l'aventure forestière. C'est accompagnement est mis en place, il faut le développer. Et éviter aux jeunes

de faire des erreurs. Leur expliquer, par exemple, que s'ils plantent des chênes rouges sur un sol calcaire, c'est la mort assurée de l'arbre. »

Pour François de Marcillac, l'exploitation forestière demande évidemment de la distance face à une production dont le temps est la règle d'or. « J'ai pour habitude de dire que nous récoltons ce que nos grands-parents ont planté et que nous plantons pour nos petits-enfants. » Une descendance à laquelle l'agriculteur de Barran pense sans doute lorsqu'il annonce que cet hiver il plantera deux hectares de peupliers.

D'ores et déjà il imagine passer la main, dans quelques petites années, à son fils qui, après avoir créé une entreprise d'entretien des forêts, songe à prendre la suite familiale. Une nouvelle qui réjouit François de Marcillac qui a déjà inculqué à son fils qu'un « bois est fait pour vivre longtemps, si on ne fait rien, il risque de mourir. »